

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Fonds Portefeuille défensif mondial AGF

30 septembre 2023

Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Portefeuille.

Objectif et stratégies de placement

Conformément à la déclaration de fiducie, l'objectif du Fonds Portefeuille défensif mondial AGF (le « Fonds ») est de préserver le capital, en investissant principalement dans un ensemble diversifié à l'échelle mondiale de fonds de titres à revenu fixe. Pour atteindre cet objectif, Placements AGF Inc. (« PAGF »), à titre de gestionnaire de portefeuille, répartit généralement l'actif du Portefeuille entre les fonds communs de placement sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») et les fonds négociés en bourse (FNB) gérés par des tiers ou PAGF (ou une de ses sociétés affiliées). PAGF a établi et revoit chaque trimestre la répartition dynamique cible entre les fonds de revenu, les fonds d'obligations et les fonds du marché monétaire pour le Portefeuille, conformément à l'objectif de placement. Une partie importante de l'actif du Portefeuille peut être allouée à la trésorerie ou aux équivalents de trésorerie lorsque les marchés reculent, ou pour une autre raison.

Risque

Le risque lié au placement dans le Portefeuille demeure tel qu'il a été exposé dans le prospectus le plus récent. Les modifications apportées au Portefeuille au cours de la période n'ont pas eu de répercussions sur son niveau de risque global.

Le Portefeuille convient aux investisseurs qui visent le moyen ou le long terme et qui ont une faible tolérance au risque. Il convient toujours à ces investisseurs, compte tenu de l'information présentée dans le prospectus.

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, le rendement du Portefeuille s'est établi à 1,8 % (après déduction des charges), tandis que celui de l'indice de référence mixte a été de 0,2 %. L'indice de référence mixte est composé à 50 % de l'indice agrégé canadien Bloomberg, à 45 % de l'indice agrégé mondial Bloomberg (couverture en CAD) et à 5 % de l'indice Bloomberg – Bons du Trésor canadiens 1 à 3 mois.

Le Portefeuille a été établi selon une stratégie de répartition de l'actif qui cible une gamme diversifiée de fonds communs de placement et de FNB représentant des occasions de placement dans différentes catégories d'actifs à l'échelle mondiale; chacun de ces fonds comporte un risque et un rendement anticipé qui lui sont propres.

Il détient des parts de série O des fonds sous-jacents. L'analyse ci-après concerne les rendements des parts de série OPC des fonds sous-jacents. Le rendement des parts de série O est presque identique à celui des parts de série OPC, à quelques différences près dans la structure des frais.

Le Portefeuille a battu l'indice de référence mixte du fait de la répartition de l'actif, tandis que la sélection des titres a nuí au rendement relatif. Le Fonds de revenu à taux variable AGF et le Fonds d'obligations à rendement global AGF sont les placements qui ont contribué le plus aux résultats totaux.

Au 30 septembre 2023, les fonds de titres à revenu fixe représentaient environ 93,0 % de la valeur liquidative du Portefeuille, les actions étrangères, 1,0 %, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 3,0 %, et les autres éléments d'actif net, 3,0 %. La part des titres à revenu fixe a été accrue, tandis que l'importance de la trésorerie et des équivalents de trésorerie a été réduite pendant la période. La part des actions étrangères est, quant à elle, demeurée plutôt stable.

Le Portefeuille a enregistré des souscriptions nettes d'environ 4 M\$ au cours de la période, comparativement à des souscriptions nettes d'environ 2 M\$ au cours de la période précédente. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des souscriptions n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Portefeuille ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Événements récents

PAGF, à titre de gestionnaire de portefeuille, effectue un suivi du Portefeuille et un examen de la répartition stratégique de l'actif chaque trimestre. Un rééquilibrage de la répartition des fonds au sein du Portefeuille est effectué tous les trimestres, ou lorsque cela est jugé opportun.

Les marchés obligataires sont demeurés volatils au cours de la période, sous l'effet des données économiques changeantes, des troubles géopolitiques, de l'impasse sur le plafond de la dette américaine, des turbulences au sein du système bancaire et des politiques des banques centrales. Les niveaux d'inflation, qui ont diminué dans leur ensemble tout en restant supérieurs aux cibles, et la résilience de l'activité économique ont poussé les banques centrales à effectuer de nouvelles hausses de taux, mais à un rythme réduit. Étant donné le ralentissement de l'inflation et compte tenu du fait que les effets de la politique monétaire se font sentir après un long délai qui peut varier, la Banque du Canada (BdC) a décidé de suspendre le cycle de hausses de taux après avoir relevé le taux directeur de 0,25 % en janvier 2023. Toutefois, compte tenu de la confiance des consommateurs étonnamment élevée et des données économiques positives, la BdC a décidé de relancer son cycle de hausses en juin 2023 et a relevé ses taux de 0,25 % lors de chacune de ses réunions de juin et de juillet 2023. La BdC a

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers annuels sur demande en téléphonant au 1 888 226-2024, en nous écrivant à Placements AGF Inc., CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 4000, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à www.AGF.com ou celui de SEDAR à www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

laissé son taux directeur inchangé à 5,0 % lors de sa réunion de septembre 2023, marquant une nouvelle pause dans son cycle de resserrement, compte tenu du ralentissement de l'économie canadienne au deuxième trimestre.

L'économie américaine a progressé de 2,1 % au deuxième trimestre de 2023, comparativement à la prévision de croissance de 2,4 %, après une révision à la baisse en août 2023. En outre, les prévisions de croissance des dépenses de consommation ont été abaissées à 0,8 %, alors qu'elles avaient été précédemment établies à 1,7 %, ce qui indique un éventuel ralentissement de la consommation. Le taux de chômage est resté relativement stable tout au long de 2023, mais il a terminé le troisième trimestre en hausse à 3,8 %, son niveau le plus élevé depuis février 2022. Lors de sa réunion de septembre 2023, la Fed a maintenu son taux directeur à l'intérieur d'une fourchette de 5,25 % à 5,50 %, son plus haut niveau en 22 ans, après une hausse de 0,25 % en juillet 2023. Elle a néanmoins précisé qu'une nouvelle hausse restait possible en 2023. Malgré la baisse des dépenses de consommation, l'indice des prix à la consommation a augmenté pour le deuxième mois consécutif, passant de 3,2 % en juillet 2023 à 3,7 % en août 2023, principalement en raison d'une appréciation du pétrole. Toutefois, l'inflation sous-jacente, qui exclut les prix alimentaires et énergétiques, a ralenti pour le cinquième mois consécutif, à 4,3 %. La confiance des consommateurs a diminué, passant de 69,5 en août 2023 à 68,1 en septembre 2023, en raison de l'augmentation des prix alimentaires et énergétiques, qui a pesé sur le pouvoir d'achat. La confiance des consommateurs est un indicateur économique mesurant le degré d'optimisme des consommateurs concernant leurs propres finances ainsi que l'état de l'économie.

L'indice du dollar américain a reculé au cours de la période, même si la Fed a poursuivi son cycle de resserrement afin d'atteindre sa cible d'inflation de 2,0 %. En septembre 2023, la Banque centrale européenne (BCE) a relevé ses taux d'intérêt pour la dixième fois consécutive. Elle a également indiqué qu'il est probable que son cycle de resserrement soit achevé, évoquant les progrès significatifs enregistrés dans la lutte contre l'inflation. Le taux d'inflation annuel dans la zone euro se chiffrait à 5,2 % en août 2023, son niveau le plus bas depuis janvier 2022, ce qui est largement supérieur à la cible de 2,0 % de la banque centrale.

Parallèlement, l'économie chinoise a progressé de 6,3 % en glissement annuel au cours du deuxième trimestre civil de 2023, contre une croissance de 4,5 % au trimestre précédent; toutefois, la croissance est restée en deçà de l'estimation du marché, qui était de 7,3 %. La Chine s'est fixé un objectif de croissance d'environ 5,0 % pour 2023, après une progression de 3,0 % en 2022. En juin 2023, les indicateurs économiques de la Chine étaient inégaux : les ventes au détail ont augmenté légèrement, tandis que la croissance du secteur industriel s'est accélérée. Des données publiées précédemment indiquaient que les exportations chinoises avaient enregistré leur plus forte baisse en trois ans, du fait d'une inflation élevée dans d'importants marchés et de facteurs géopolitiques ayant nui à la demande

extérieure. L'aggravation de la crise immobilière, qui a placé des promoteurs comme Evergrande et Country Garden dans une situation précaire, a également contribué au ralentissement économique du pays.

Les rendements des obligations des marchés émergents ont été très inégaux au cours de la période. Les obligations libellées en monnaie locale ont légèrement surpassé les obligations libellées en monnaie forte dans leur ensemble, tandis que l'indice local libellé en dollars américains a obtenu de meilleures performances à mesure que le dollar s'affaiblissait par rapport aux monnaies des marchés émergents. De nombreuses banques centrales des marchés émergents s'étaient empressées de relever leurs taux et, maintenant que l'inflation tend à ralentir, certaines d'entre elles ont commencé à réduire leurs taux, et ce, avant leurs homologues des marchés développés.

Les obligations de catégorie investissement ont affiché des rendements positifs à l'échelle mondiale au cours de la période, sous l'effet du ralentissement de l'inflation et des inquiétudes croissantes concernant la décélération de l'économie chinoise. La courbe des taux du Trésor des États-Unis s'est inversée davantage, car le rendement à 10 ans est passé de 3,83 % à 4,57 % et celui à 2 ans, de 4,28 % à 5,04 %. Parallèlement, le rendement des obligations canadiennes à 10 ans est passé de 3,17 % à 4,03 % et celui des obligations à 2 ans, de 3,79 % à 4,87 %, témoignant d'une inversion accrue de la courbe et nuisant au rendement des obligations d'État. Les écarts de taux ont été irréguliers, en particulier entre novembre 2022 et mai 2023, mais ils se sont dans l'ensemble considérablement resserrés au cours de la période, et la plupart des catégories d'obligations ont mieux fait que les obligations d'État en raison d'un portage plus élevé que celui des actifs moins risqués. Le portage est la différence entre le rendement d'une obligation à long terme et le coût d'emprunt qui lui est associé.

Malgré le resserrement rigoureux opéré jusqu'à présent, les perspectives économiques mondiales demeurent assez solides. L'inflation est restée problématique et, bien qu'elle puisse continuer de ralentir dans les mois à venir, les banques centrales demeurent vigilantes quant au risque qu'elle réaccélère à partir de 2023. Au même moment, les décideurs prévoyaient une inflation supérieure à l'objectif pour les deux prochaines années. Par conséquent, il est peu probable que les banques centrales réduisent les taux d'intérêt à court terme, à moins que le profil de croissance se détériore considérablement. Les courbes des taux sont restées inversées pendant un certain temps dans de nombreux pays développés, ce qui constitue généralement un important indicateur précurseur d'une décélération de la croissance économique.

Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Portefeuille. En vertu du contrat de gestion conclu entre le Portefeuille et PAGF, celle-ci est responsable des affaires courantes du Portefeuille. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) du Portefeuille, en fournissant un service d'analyse et en prenant des

décisions concernant le choix des fonds sous-jacents et des FNB et la pondération cible des avoirs du Portefeuille. Les frais à verser à PAGF en contrepartie de ces services sont payés directement par chaque porteur de parts et ne sont pas des charges pour le Portefeuille.

PAGF paie toutes les charges d'exploitation du Portefeuille, à l'exception de certains coûts présentés dans le prospectus le plus récent, en contrepartie de frais d'administration à taux fixe. Ces frais s'élèvent à 0,32 % de la valeur liquidative annuelle du Portefeuille. Le Portefeuille a payé des frais d'administration d'environ 14 000 \$ pendant la période close le 30 septembre 2023.

PAGF est une filiale en propriété exclusive indirecte de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Portefeuille, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Portefeuille constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Portefeuille et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Portefeuille peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Portefeuille. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les

modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'écllosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Portefeuille n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Portefeuille et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats des cinq derniers exercices, le cas échéant.

Actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)	30 sept. 2019 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	24,73	25,00*	-	-	-
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	1,12	0,29	-	-	-
Total des charges	(0,09)	(0,02)	-	-	-
Gains (pertes) réalisés	(0,06)	(0,11)	-	-	-
Gains (pertes) latents	(0,83)	(1,02)	-	-	-
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	0,14	(0,86)	-	-	-
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	(0,87)	(0,17)	-	-	-
Dividendes	(0,05)	(0,00)	-	-	-
Gains en capital	(0,03)	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	(0,95)	(0,17)	-	-	-
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	24,23	24,73	-	-	-

Ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020	30 sept. 2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	5 499	1 961	-	-	-
Nombre de parts en circulation (en milliers)	227	79	-	-	-
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,38 %	0,40 %	-	-	-
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	0,40 %	0,40 %	-	-	-
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,01 %	0,02 %	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	35,87 %	34,93 %	-	-	-
Valeur liquidative par part	24,23	24,73	-	-	-

* représente l'actif net initial

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

Notes explicatives

- 1) a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Portefeuille. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).
- b) Les activités du Portefeuille ont commencé en juillet 2022, soit la date à compter de laquelle les investisseurs ont pu acheter les titres du Portefeuille.
- 2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.
- 3) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux. La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.
- 4) Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- 5) Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Portefeuille (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et la quote-part du Portefeuille dans le RFG, le cas échéant, des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels le Portefeuille a investi, et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- 6) PAGF a renoncé à certaines charges ou a absorbé d'autres charges qui auraient été autrement exigibles du Portefeuille. Le montant des charges abandonnées ou absorbées est déterminé annuellement par PAGF, qui peut cesser les abandons et les absorptions en tout temps.
- 7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, y compris la quote-part revenant au Portefeuille des commissions de courtage engagées, le cas échéant, par les fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels le Portefeuille a investi, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- 8) Le taux de rotation du portefeuille du Portefeuille indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont

grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulé des achats ou le produit cumulé des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

Frais de gestion

Le Portefeuille est géré par PAGF. PAGF est responsable des activités quotidiennes du Portefeuille, et notamment de fournir les services de placement et de gestion et les autres services d'administration requis par le Portefeuille. Les frais à verser en contrepartie de ces services sont payés directement par chaque porteur de parts, et non par le Portefeuille.

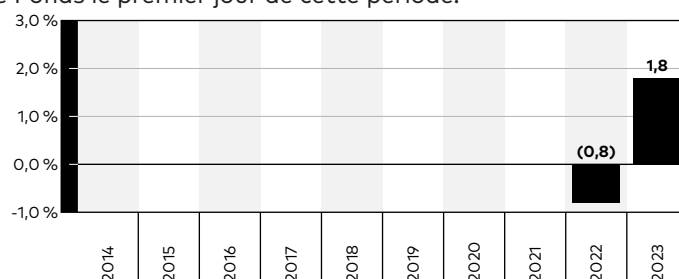
Rendement passé*

Les données sur le rendement supposent que les distributions versées par le Portefeuille au cours des périodes visées ont été réinvesties en totalité dans d'autres titres du Portefeuille. Cette information ne tient pas compte des frais de vente, des rachats, des distributions ou d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Portefeuille ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente la performance annuelle du Portefeuille pour chacun des dix derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2023, le cas échéant, et l'évolution de la performance du Portefeuille au fil des ans. Le graphique indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cette période.



Le rendement pour 2022 correspond aux résultats de la période comprise entre le 6 juillet 2022 et le 30 septembre 2022.

Rendements annuels composés

Le tableau suivant indique les rendements annuels composés historiques du Portefeuille en comparaison de l'indice présenté, pour chacune des périodes closes le 30 septembre 2023.

* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements totaux annuels composés historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.

Rendement en pourcentage :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'établissement
Portefeuille	1,8	s.o.	s.o.	s.o.	0,8
Indice de référence mixte	0,2	s.o.	s.o.	s.o.	(1,6)

L'indice agrégé canadien Bloomberg mesure le rendement du marché canadien des titres à revenu fixe de catégorie investissement.

L'indice agrégé mondial Bloomberg (couvert en CAD) mesure l'ensemble des marchés mondiaux des titres à revenu fixe de catégorie investissement. Il s'agit d'une variante couverte en dollars canadiens.

L'indice Bloomberg – Bons du Trésor canadiens 1 à 3 mois reflète le rendement des bons du Trésor (dont les échéances se situent entre 1 et 3 mois) émis par l'État américain.

Pour obtenir un commentaire sur le rendement du Portefeuille relativement à l'indice, voir la rubrique Résultats sous Analyse du rendement par la direction.

Aperçu du portefeuille

Au 30 septembre 2023

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Portefeuille à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Portefeuille. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 31 décembre 2023.

Le prospectus et d'autres renseignements sur les fonds de placement sous-jacents et les FNB sont disponibles sur le site www.sedar.com.

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds à revenu fixe	85,3
FNB – Titres à revenu fixe internationaux	8,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,4
FNB – Actions internationales	1,0
Autres actifs (passifs) nets	3,3

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds de revenu fixe Plus AGF	48,6
Fonds d'obligations à rendement global AGF	26,8
FNB Obligations mondiales Multisecteurs – Approche systématique AGF	8,0
Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF	5,9
Fonds de revenu à taux variable AGF	4,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,4
FNB Actions mondiales Infrastructures – Approche systématique AGF	1,0
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	5 499 \$



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Placements AGF Inc.

CIBC SQUARE, Tower One
81, rue Bay, bureau 4000
Toronto (Ontario) M5J 0G1
Sans frais : 1 888 226-2024
Site Web : AGF.com

Les titres des fonds sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

MD / MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.